

RAPPORT ANNUEL

Août 1999 - Août 2000

Préambule			1
1.	COMMISSION DE GESTION	Ρ.	2
2.	ENTRETIEN DES ZONES NATURELLES	Ρ.	4
3.	ETUDES ET SURVEILLANCE SCIENTIFIQUE	Р.	9
4.	PROTECTION LÉGALE ET SURVEILLANCE DU TERRITOIRE	Р.	14
5.	INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Ρ.	16
6.	ADMINISTRATION ET FINANCES	Ρ.	20
Αn	NEXE:		
	COMPOSITION DES COMMISSIONS ET DES PLATES-FORMES DE TRAVAIL	Р.	21

Commission de gestion Champ-Pittet 1400 Yverdon-les-Bains



Météo Août 1999 - Août 2000

Année le plus souvent humide mais avec des températures men-

suelles moyennes très supérieures à la normale (nouvelle norme 1961-90), sauf en juillet.

L'automne a été doux, assez humide, à l'exception de novembre, hivernal dans sa deuxième quinzaine, à cause d'un afflux persistant du Nord.

L'hiver fut dans l'ensemble humide et doux, à l'exception de janvier, sec et plus froid, en raison de stratus persistants. Il a été marqué par Lothar, la tempête du siècle, qui a dévasté la forêt suisse, abattant par exemple 1,5 million de m³ de bois rien que sur le canton de Fribourg et 13 millions de m³ pour la Suisse. Mais la Grande Cariçaie a été globalement peu touchée.

Le printemps a été doux, plutôt humide, à l'exception de mars, sec (30% des précipitations normales). Entre le 20 avril et le 17 mai, les températures furent de 4 à 6° supérieurs à la normale, atteignant des valeurs estivales, encore jamais mesurées en Suisse sur une si longue période au printemps.

Le beau temps persista jusqu'au 20 juin, ce qui ne fit qu'accentuer le contraste avec la fin de ce mois et surtout un juillet froid et pluvieux, tel qu'on en avait plus vécu depuis 20 ans. Heureusement, la fin d'été fut à nouveau belle, et globalement l'été 2000 fut plus chaud, plus ensoleillé et plus sec que la normale!

PREAMBULE

Le présent rapport relate les activités de la Commission de gestion de la Rive Sud et de son organe exécutif, le groupe d'étude et de gestion (GEG).

En 1987, une convention signée entre les Etats de Fribourg et de Vaud d'une part, et la Ligue suisse pour la protection de la nature (actuellement Pro Natura) et la Fondation WWF-Suisse d'autre part instituait ces deux organes en charge du contrôle et de la mise en application des plans d'entretien des zones naturelles de la rive sud du lac de Neuchâtel.

Le renouvellement de cette convention en 1992 et sa reconduction en 1997 pour une durée de 5 ans témoignent de la volonté de ses partenaires de poursuivre leur engagement pour la protection et la gestion des zones naturelles de la Rive Sud.

Par analogie avec les rapports précédents, ce rapport porte sur une année phénologique, soit du 15 août 1999 au 15 août 2000.

Destiné en premier lieu aux partenaires de la Convention, il sert également de manière plus générale à l'information des autorités cantonales et communales concernées, ainsi qu'aux institutions et organes intéressés par la gestion de la Grande Cariçaie.

A la demande de la Confédération, l'exercice 2000-2001 se calera sur l'année civile. Sa durée sera exceptionnellement de 18 mois. Le prochain rapport sera donc rédigé à fin 2001.

1. COMMISSION DE GESTION

1.1 Représentants de la Commission de gestion

Deux changements sont intervenus dans le courant de l'année 1999-2000 au sein de la Commission de gestion :

- Mme Corinne Costa, nouvelle directrice romande de Pro Natura, a remplacé
 M. W. Geiger comme représentante de cette association;
- et M. Claude Roulin, syndic de la commune de Cudrefin, a remplacé
 M. R. Pradervand au sein de la délégation vaudoise.

1.2 Changement de personnel au sein de son organe exécutif

La Commission de gestion a pris congé successivement de M. J.-C. Bourdier collaborateur technique au GEG le 30 janvier et de son chef de projet M. Maurice Rollier le 30 avril 2000, tous deux arrivés au seuil de leur retraite. Elle a désigné pour leur succéder respectivement M. Philippe Curdy, architecte paysagiste et Mme Catherine Strehler Perrin, biologiste, Dr. es sciences.

M. Antoine Gander collaborateur temporaire du GEG depuis plusieurs années a été engagé comme permanent à 50%.

1.3 Thèmes prioritaires traités au cours de l'exercice 1999-2000

La question de la protection légale de la Grande Cariçaie a été le thème majeur abordé au cours de l'exercice 1999-2000. La Commission a été régulièrement informée par les représentants des cantons de l'avance du projet de décision de classement vaudois et plan d'affectation cantonal fribourgeois des réserves de la Rive Sud. Elle a insisté sur l'importance de l'information au public. Dans cette optique, un concept de communication a été établi par la Confédération et les cantons.

A la demande de la Commission, les services vaudois et fribourgeois concernés se sont rencontrés pour coordonner et planifier le balisage lacustre et terrestre des futures réserves. Ils ont décidé d'attribuer au canton de Vaud, la responsabilité du balisage lacustre et au GEG celui du balisage terrestre (pose de bornes d'information à l'entrée des différentes réserves).

Une séance extraordinaire a eu lieu en août 2000 pour discuter d'une part des nouveaux projets de réserves soumis à la Commission de gestion pour information et consultation, d'autre part d'un éventuel déplacement de l'itinéraire cycliste Route 5 Mittelland par la réserve des Grèves de la Motte. Une synthèse de ces prises de position est présentée dans le chapitre 4.

La commission a délivré **7 autres préavis** relatifs à des aménagements portuaires et à des modifications d'affectation (cf. chapitre 4).

Le projet Nature, culture, tourisme – 3 lacs présenté à la Commission en 1998 s'est concentré en 2000 sur la Rive Sud et la Broye. Malgré le retrait d'Expo 02 contrainte de recentrer ses activités sur les Arteplages, la Commission a incité la plate-forme de

travail à poursuivre ses travaux. Des précisions sur ce projet sont données au chapitre 5.

1.4. Convention de 1992 relative à la gestion des zones naturelles

Malgré le désistement financier du WWF annoncé en 1998, la Commission a renoncé à élaborer une nouvelle convention. Elle a décidé de reconduire la répartition financière utilisée en 1998 jusqu'en juin 2002 et ce dans l'attente d'une redéfinition des modalités de collaboration des partenaires.

Utilisation du SIG dans la planification de l'entretien Fond photo Carte de végétation roselière marisque prairie à choin Espèces rares station liparis Surfaces de fauche 1B5/3

2. ENTRETIEN DES ZONES NATURELLES

2.1 Concept général

L'entretien des zones naturelles découle des objectifs généraux de protection définis en 1981 qui visent à :

- conserver les milieux naturels dans leur état actuel et dans leurs dimensions ;
- maintenir en priorité les marais en luttant contre leur embroussaillement ;
- préserver à l'intérieur des marais non boisés les étangs et les roselières ;
- offrir aux communautés animales et végétales autochtones les conditions nécessaires à leur existence.

Pour atteindre ces objectifs, les mesures suivantes sont aujourd'hui mises en œuvre :

- fauchage en hiver des prairies à grandes laiches, par une faucheuse à chenilles selon un rythme triennal;
- fauchage en été des prairies à petites laiches par les agriculteurs selon un rythme biennal;
- pacage des marais réalisé pour l'heure encore à titre expérimental avec des vaches de la race Highland;
- débroussaillage mécanique ou manuel des clairières et des lisières :
- décapage des surfaces les plus atterries ;
- creuses de nouveaux plans d'eau ;
- curage et/ou renaturalisation de cours d'eau.

Sur les 474 ha de prairies marécageuses de la Grande Cariçaie (roselières lacustres non comprises), environ 100 ha sont actuellement laissés à leur évolution naturelle car inaccessibles, trop sensibles au compactage, ou affectés à des zones témoins de référence.

Le choix annuel des surfaces entretenues et la nature des interventions se basent sur des plans de gestion établis au 1 : 5'000 sur des orthophotos de 1991.

En 1999, l'information contenue dans ces plans a été transférée et restructurée au sein d'un système d'information géoréférée (SIG). Ce système localisé à l'EPFL sous la responsabilité du prof. O. Kölbl permet de bénéficier de l'encadrement et des compétences en la matière du laboratoire de photogrammétrie de l'institut de géomatique.

L'an 2000 aura marqué le début des premières tentatives d'utilisation routinière de cet outil, d'une part pour l'enregistrement des travaux effectués durant l'hiver 1999-2000, d'autre part pour la planification des travaux de l'hiver 2000-2001. De plus, des photos numérisées ont été intégrées au système, ce qui permet de disposer d'un fonds de saisie et de représentation des données. Dans ce sens, les premières entrées de données biologiques, en l'occurrence des stations d'espèces végétales rares, ont été effectuées.

Essai de pacage avec des Highlands



Joséphine, une brouteuse assidue



Buisson de saule cendré après une saison de pâture

Un travail important de saisie de données doit encore être conduit si l'on veut que ce système joue son rôle de « mémoire active » de la Grande Cariçaie et d'aide à la décision pour la planification des travaux de gestion future. Afin de s'assurer de la compatibilité de son système avec les bases de données actuelles, des contacts ont été et seront encore pris avec le Centre suisse de cartographie de la faune de Neuchâtel (CSCF).

A court terme, les travaux prioritaires liés à l'exploitation de ce système sont d'une part de mettre les données du SIG à disposition des collaborateurs du GEG à Champ-Pittet via Internet, d'autre part de s'atteler à une valorisation des connaissances et expériences accumulées depuis 20 ans sur la Grande Cariçaie.

Cette synthèse permettra de dégager et hiérarchiser les priorités d'intervention sur les milieux à l'échelle de l'ensemble de la rive. Une telle démarche se révèle chaque année plus nécessaire, sachant que le budget alloué à l'entretien reste fixe, mais que le nombre de mesures servant des objectifs sectoriels (création d'étangs, renaturalisation de ruisseau) ou ponctuels (protection d'espèces) n'a cessé d'augmenter ces dernières années.

2.2 Fauchage

80 ha de prairies à grandes laiches, marisques et roseaux ont été fauchés dans le courant de l'hiver 99-2000 par l'entreprise Eltel. Les travaux débutés en novembre 1999 se sont achevés le 7 mars 2000.

31 ha supplémentaires ont été fauchés en été par MM. J. Bonny, J. Burla et Ch. Corthésy, agriculteurs à Cudrefin et Chevroux.

Au total, plus de 5600 m³ de matière végétale ont été exportés des marais, limitant d'autant les retombées au sol de matière végétale. Comme les années précédentes, les résidus de fauche ont pu être valorisés dans leur quasi totalité en viticulture, en sylviculture (pépinière) et en agriculture.

L'association Hagall chargée de la maintenance du site néolithique de Gletterens a fauché pour sa part 0,75 ha de marais pour l'entretien des huttes. Une convention signée le 18 février 2000 avec cette association, l'association ARAP, le GEG et la commune de Gletterens a permis de régler les modalités d'entretien des milieux naturels situés entre la baie d'Ostende et le Pré-de-Riva.

2.3 Pacage

Depuis plusieurs années, le GEG suit avec intérêt les expériences de pastoralisme faites dans d'autres réserves naturelles pour lutter contre l'embroussaillement des prairies marécageuses (réserve de Auried dans le canton de Fribourg; le Neeracher Ried (ZH), La Petite Camargue alsacienne et le marais de Lavours). Dans la grande majorité des sites visités, ce mode de gestion atteint ses buts.

Pour la première fois sur la Rive Sud, un essai de pacage a été mis en place à Gletterens. Le GEG tente cette expérience pour lutter contre l'embroussaillement de secteurs inaccessibles aux machines et pallier à l'homogénéisation des structures induites par la fauche.

Les démarches administratives précédant la mise en place de cet essai furent nombreuses :

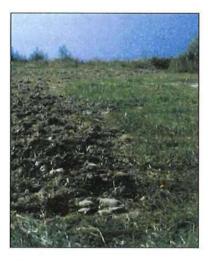
Revitalisation de la flore pionnière de la Rive Sud

Les espèces végétales dites "pionnières" apprécient les sols peu végétalisés. Les surfaces qu'elles pourraient coloniser dans la Grande Cariçaie se limitent au cordon de sable qui sépare lac et marais entre Yverdon et Cudrefin. Le cordon fortement soumis à l'érosion ne garantit plus la survie des espèces pionnières. Certaines d'entre elles comme la renoncule radicante ainsi que la littorelle ont presque complètement disparu.



La petite centaurée élégante, sorte de minuscule primevère de quelques centimètres de haut appréciant particulièrement les sols peu végétalisés et humides.

Quelques-unes de ces espèces particulières trouvent encore refuge dans les traces que laisse la faucheuse sur chenilles dans le marais.



Sur le site militaire de Forel une tentative de favoriser ce type d'espèces a été réalisé sous la forme du labourage d'un remblai de sable. La petite centaurée élégante et la petrorhagie prolifère y étaient déjà présentes; le buglosse des champs et la sarriette acinos s'y sont installés depuis. Ces premiers résultats militent pour qu'une mise à nu plus régulière et conséquente du sol soit envisagée localement.

Limite du labourage du remblai de sable, site militaire de Forel. Le maintien de ce type de milieu devrait permettre la sauvegarde d'espèces particulières des sols nus et plus ou moins inondés.

- contacts avec des agriculteurs ;
- contacts avec différents services cantonaux fribourgeois, notamment celui de la chasse, celui des forêts, celui de la protection de la nature;
- contacts avec des organes de l'OFEFP.

Débuté le 1 mai 2000 avec 3 vaches de la race Highland, cet essai fait l'objet d'un contrat de 5 ans avec l'exploitant du domaine de La Sauge, Stéphan Strebel. Bien que clôturée, la zone de pacage de 2,8 ha attenante au Pré-de-Riva n'en reste pas moins accessible à la grande faune (sangliers en particulier).

Un suivi scientifique accompagne cet essai. Si ce mode de gestion se révélait inadapté et nuisible à la valeur du milieu, le GEG se réserve le droit de demander une adaptation de la charge en bétail et une réduction de la durée de pacage.

2.4 Débroussaillement

Huit secteurs à Châbles-Perron, dans la Baie d'Yvonand, à Crevel, Cheyres, Font, Forel, Chevroux et Portaban ont fait l'objet de débroussaillement mécanique au cours de l'hiver 1999-2000. Cette mesure, complétée par des interventions manuelles, a permis de remettre en lumière 4,7 ha de marais boisés. Une partie de ces surfaces rendues accessibles à Elbotel seront à l'avenir entretenues par fauchage.

2.5 Curage

Deux chenaux ont été restaurés dans les secteurs de Champ-Pittet et de Chevroux pour améliorer les échanges de faune entre le lac et les étangs, ainsi que pour faciliter l'accès de ces derniers aux pêcheurs professionnels. L'avenir nous dira si ces mesures répondent aux attentes et quelle est leur durabilité.

Des travaux d'entretien courant ont été réalisés sur les dessableurs de Champ-Pittet et de Châbles. Les matériaux de curage, faute de pouvoir être valorisés sur la rive, ont été acheminés en décharge.

2.6 Autres interventions

Un essai de labourage d'un remblai de sable a été entrepris sur le site militaire de Forel. Réalisé pour restaurer des conditions propices au développement d'une flore pionnière rare sur la Rive Sud, cet essai s'est révélé concluant, plusieurs espèces spécifiques à ce type de station ayant été relevées l'année suivante, dont la petite centaurée élégante.

Dans ce même secteur, les terrains propriétés de la Confédération ont fait l'objet d'une convention signée le 20 juillet 2000 entre l'Office fédéral des exploitations des forces aériennes (OFEFA) et le GEG. Par cette convention, le propriétaire confie au GEG l'entretien des milieux naturels non boisés de son domaine et renonce à tout aménagement contraire aux objectifs de protection. Des travaux de débroussaillage manuels ont ainsi pu être entrepris cette année.

2.7 Dévestitures

Divers travaux d'entretien courants ont été réalisés sur les accès empruntés par la machine Elbotel et les zones de dépôt de paille. Bien que la faucheuse soit équipée

de chenilles larges, des dégâts aux dessertes s'avèrent inévitables. A chaque fois que cela est possible, des techniques de génie végétal sont utilisées pour remédier à ces atteintes (platelage en bois en lieu et place de remblai).

2.8 Sentiers et postes d'information nature

Le réaménagement du sentier nature de Châbles, débuté en 1999, se poursuit. Le parking existant a été amélioré et deux aires de pique-nique ont été aménagées. Les panneaux d'information ont été renouvelés. Seul bémol à cet aménagement, son accès depuis Cheyres reste dangereux pour les automobilistes. L'abattage de trois arbres et un remodelage partiel du terrain prévu pour l'hiver 2001 devraient permettre de résoudre ce problème.

Divers travaux de réfection ont dû être réalisés sur les panneaux et installations d'information. Une recrudescence des infractions et du vandalisme est constatée depuis quelques années. Ces actes ne se limitent pas aux aménagements des zones naturelles, mais touchent également les équipements des zones portuaires des communes riveraines.

Un nouveau chemin devrait voir le jour dans le secteur des Grèves de la Motte dans le courant 2001. Le cheminement actuel, situé en pied de pente, traverse des forêts alluviales et de transition plus ou moins sèches. Entre Delley et Chabrey des écoulements nombreux le rendent impraticable pour les piétons et les cyclistes sur près d'un km. A l'initiative des communes de Cudrefin, Chabrey, Champmartin et Delley, un groupe de travail constitué des autorités communales, du GEG, des services et associations de protection de la nature et de HPM (Human Power Mobility) a cherché de nouvelles solutions permettant un transit piéton/vélo. Une étude de faisabilité écologique et économique financée par les communes a été réalisée. Ses résultats ont permis de trouver une solution consensuelle ménageant le milieu naturel et satisfaisant les intérêts des différents partenaires. Le nouveau tracé traversera en ponton le marais dans sa section la plus étroite avant de reprendre le chemin actuel sur le cordon littoral le long des résidences secondaires de Chabrey et Delley. L'itinéraire cycliste officiel Route 5 Mitteland restera hors réserve. Sa sécurité sera améllorée par une déviation du tracé par la route dite du « Gibet ».

2.9 Collaboration volontaire

Des collaborations volontaires ont à nouveau permis de seconder l'équipe du GEG pour les travaux de :

- recensements des batraciens (pose des barrières, dénombrements des individus, démontage des installations);
- réfection du piquetage des placettes de suivi scientifique ;
- pose des clôtures du parc à vaches de Gletterens (800 m) ;
- débroussaillement et fauches manuelles .

2492 heures au total ont été consacrées à ces tâches réparties comme suit :

- groupe	1 groupe de 4 personnes	224 h
 volontaires 	7 personnes	1176 h
- civilistes	3 personnes	1092 h

Protection contre l'érosion

Un vol photo a été réalisé en juin 2000 par l'institut de géomatique de l'EPFL.

Couvrant le secteur Yverdon-Yvonand, les clichés de ce vol, une fois redressés, ont permis la restitution de la ligne de rive. En comparant cette dernière à celle de 1994 déjà à disposition il a été possible de détecter un recul de rive de plusieurs mètres (jusqu'à une dizaine par endroit) pour cet intervalle de temps.

Une telle démarche devrait être faite régulièrement à l'échelle de l'ensemble de la rive de façon à suivre l'évolution spatio-temporelle de l'érosion et planifier d'éventuelles mesures de lutte.

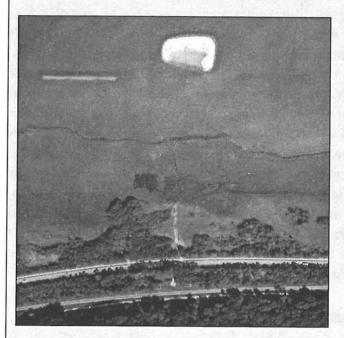


Photo aérienne du vol de juin 2000, secteur de Châble-Perron : au centre, sur la beine lacustre, l'une des deux îles aux oiseaux construites à la fin des années nonante; à sa gauche une digue émergée et à sa droite une digue immergée; ces aménagements devraient stopper le recul de la rive.

2.10 Protection contre l'érosion

La construction des ouvrages anti-érosifs du tronçon pilote Yverdon et Champ-Pittet, sous la responsabilité de l' « entreprise de correction fluviale rive sud du lac de Neuchâtel », n'a pu être achevée cette année faute de financements suffisants.

En effet en 1998, cette entreprise n'avait pu obtenir des chantiers de construction de la A5 l'entier des matériaux promis. Elle avait dû acheter au marché libre 11'000 m³ de matériaux pour terminer les ouvrages en cours de construction, grevant dès lors ses budgets et prétéritant la suite des travaux. Si la fourniture et la livraison des blocs sont à ce jour à nouveau assurés par le tronçon vaudois de la A5, le financement de leur mise en place n'est pas acquis.

Le suivi biologique des mesures anti-érosion débuté en 1996 par le bureau Ecotec a été poursuivi en 2000. La campagne de terrain effectuée en juillet montre que les aménagements se révèlent favorables aux macrophytes qui augmentent en surface et en densité à l'arrière des ouvrages. Les rendements de la pêche de la perche et de la palée au large du tronçon pilote sont inchangés en regard de la situation de départ.

Suite à l'ouragan Lothar, les palissades du tronçon pilote Cheseaux-Noréaz-Yvonand ont été endommagées. L'entreprise de correction fluviale rive sud du lac de Neuchâtel a décidé de leur réparation et a fait procéder aux travaux dans le courant de l'été.

Aucune autre intervention n'a été entreprise sur le reste de la rive. La palissade de pieux de Châbles mise en place par les gestionnaires de la Grande Cariçaie a légèrement souffert de Lothar, mais les dégâts ont été suffisamment minimes pour qu'aucune réparation ne soit nécessaire.

La problématique de l'érosion dans son ensemble continue à préoccuper les autorités concernées et les gestionnaires de la Grande Cariçaie. Pour quantifier la vitesse de ce processus à l'échelle de la rive et localiser avec précision les secteurs les plus touchés, le GEG a entrepris d'analyser par photointerprétation les derniers vols photos de la Rive Sud. Un rapport de synthèse sur l'état de la situation devrait voir le jour à fin 2001.



Inventaire des batraciens

Débuté en 1993, l'inventaire des batraciens de la Grande

Cariçaie s'achèvera en 2001 avec le recensement du Chablais de Cudrefin.

Cette année, ce sont les rives de Chabrey qui ont fait l'objet de cette étude et 800 mètres de barrière ont été disposées en lisière de marais. Elles ont permis de recenser une population d'amphibiens à la fois dense et bien diversifiée, comprenant 10 espèces dont 2 individus du rare triton crêté. Le triton lobé (1'211 ind.) était le plus nombreux parmi les quelques 3'000 individus adultes capturés. Il était suivi du crapaud commun (751 ind.) et la grenouille rousse (674 ind.) alors que les grenouilles vertes (255 ind.) étaient surtout représentées par un millier d'individus juvéniles.

Le suivi des populations d'amphibiens se poursuit à Gietterens avec des résultats très constrastés marqué par une forte diminution des *tritons* mais un effectif à la hausse pour le *crapaud commun* et la grenouille rousse. Quant à la rainette, elle atteint un nouveau maximum depuis le début des recensements en 1996, soit 455 mâles chanteurs, d'où on peut estimer à quelque 1'200 la population adulte de cette espèce.

3. ETUDES ET SURVEILLANCE SCIENTIFIQUE

3.1 Sous-commission scientifique (SCS)

La SCS s'est réunie une fois en septembre 1999 pour planifier la suite des travaux. Cette séance a permis de rendre compte de la priorité qu'il convenait d'accorder à l'analyse et à la valorisation de l'ensemble des données collectées par le GEG.

La sous-commission attend la rédaction de plusieurs rapports sectoriels sur les effets des différentes mesures de gestion conduites depuis 1982 sur la Rive (effet du fauchage sur les milieux et les espèces, gestion par décapage des roselières, ...) et sur les derniers inventaires effectués (batraciens, ...).

De l'ensemble de ces documents devrait naître un rapport de synthèse en 2001 qui définisse pour chaque milieu et pour les espèces les plus menacées de la Rive Sud les mesures spécifiques de gestion et de protection à mettre en œuvre dans les années à venir.

3.2 Sous-commission forestière (SCF)

La SCF s'est réunie une fois en octobre 1999. La réalisation des plans de gestion des forêts de la Rive étant maintenant achevée, la SCF a décidé de suspendre temporairement ses activités. Un groupe de travail élargi prendra le relais pour traiter de leur mise en oeuvre et du suivi scientifique dans les réserves forestières.

D'autres questions relatives à la gestion des forêts hors convention, mais situées dans les futures réserves, se devront d'être traitées ultérieurement.

3.3. Sulvi scientifique

3.3.1 Principes généraux

Le suivi scientifique s'attache à:

- l'effet des mesures de gestion sur les milieux, ainsi que sur leurs biocénoses animales et végétales ;
- l'inventaire des espèces animales et végétales de la Grande Cariçaie ;
- au suivi de la dynamique évolutive des milieux naturels et des espèces.

Sa mise en œuvre relève du GEG et de collaborations avec des chercheurs indépendants ou de hautes écoles.

3.3.2 Incidence des mesures de gestion

L'incidence de la fauche a été suivie cette année selon les mêmes bases que les années précédentes:

- relevés de végétation dans les carrés permanents ;
- suivi des oiseaux par plans quadrillés, soit 7 recensements à Cheyres et à Chevroux et 8 recensements à Gletterens et à Champmartin.



Suivi régulier de quelques insectes rares et particuliers

L'absence remarquée en 1999 de l'agrion délicat dans plusieurs sites récemment colo-

nisés est probablement due aux inondations exceptionnelles du marais à cette période. Cette explication est confirmée par son retour cette année dans toutes les prairies momentanément désertées. La perturbation d'un élément de son habitat a des répercussions immédiates sur le comportement de cette espèce particulièrement exigeante.

La campagne de suivi du gomphe vulgaire cette année n'a pas été enthouslasmante. Moins d'une dizaine d'individus recensés, soit moins de la moitié de ce qui est habituellement observé dans les secteurs les plus fréquentés par cette espèce très balladeuse. Voilà un résultat ponctuel qui n'aura une signification qu'en le considérant dans une analyse à long terme.

La surveillance des stations de l'azuré des paluds montrent une stabilité à la fois des effectifs et du nombre des lieux de reproduction. Une nouvelle station riche en individus, a été découverte cette année aux abords des chalets de Trouville. Le GEG attend avec impatience l'effet de restauration par débroussaillage d'anciennes prairies à *molinies*. Il pourrait être un facteur de dynamique positive pour cette espèce rare en Europe occidentale. Pour la première fois, une étude préliminaire de l'effet de la fauche sur le sol a été conduite par une stagiaire entre juillet et décembre 1999 dans la réserve de Cheyres. L'encadrement scientifique de ce travail a été assuré par l'EPFL (Dr. C. Guenat, IATE-pédologie) et l'université de Neuchâtel (prof. J.-M. Gobat).

L'essai de pacage de Gletterens nouvellement mis en place fait l'objet depuis 2000 d'un suivi de la flore et de la faune afin de vérifier l'adéquation de cette mesure avec les objectifs principaux de cette expérience:

- combattre l'embroussaillement ;
- augmenter la diversité structurale du milieu ;
- préserver la composition floristique de base du milieu.

3.3.3 Inventaire des espèces animales et végétales

Les recensements de la faune réalisés en 1999/2000 ont porté sur :

- les batraciens dont l'inventaire a été fait cette année sur la commune de Chabrey (résultats publiés, cf. 3.3.6);
- les libellules dont la méthodologie de recensement s'inspire des résultats du colloque odonatologique de 1997 à Grenoble. L'objectif de cet inventaire est de pouvoir mieux définir l'habitat des espèces (par conséquence, l'effet de l'entretien), de faciliter l'incorporation des données dans le SIG et de mieux appréhender la dynamique d'espèces particulières. Les résultats des recensements effectués depuis 1998 seront évalués en 2001.

3.3.4 Suivi de la dynamique évolutive des milleux naturels et de leurs espèces

Dans ce volet du suivi scientifique, les investigations ont porté ;

- pour les oiseaux sur
 - le suivi des laridés (mouettes, goélands) et des anatidés sur les îles du Fanel
 (NE) (cf. publication sous 3.3.6);
 - le suivi de la nidification et de l'estivage d'espèces caractéristiques ou rares du site marécageux : 13 recensements entre avril et juillet 2000 ;
 - le suivi de la nidification et de l'estivage des oiseaux d'eau : 2 recensements à mi-mai et mi-août 2000.
- pour les batraciens sur
 - le suivi pour la 6^{ème} année consécutive des effectifs à Gletterens sur 200 mètres (cf. sous point 3.3.6 publication du GEG N° 59);
 - le suivi triennal des effectifs sur 200 m de barrières en lisière de marais dans le secteur des étangs de la Maladaire à Yvonand¹ (cf. sous point 3.3.6, publication du GEG N° 59);

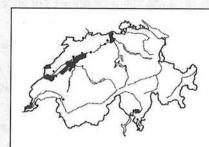
¹ Ce suivi s'est fait en collaboration avec le bureau mandaté par le Service des forêts (8ème arrondissement) pour étudier les effets sur les batraciens de la revitalisation du ruisseau de la Maladaire. Une deuxième barrière de 200 m a été installée en amont de la zone revitalisée, le long du chemin des Colons.



Espèces végétales rares

Durant la dernière année de nouveaux relevés de stations d'espèces végétales rares ont été réalisés.

Les résultats de terrain sont dorénavant enregistrés dans le système d'information géographique (SIG) que le GEG a récemment mis en place. Informatisées, ces données prennent peu de place et peuvent être rapidemment consultées, manipulées et transmises.



L'euphorbe des marais et sa répartition en Suisse.



Parmi les espèces suivies l'euphorbe des marais, rare en Suisse et représentée dans la Grande Cariçaie par moins de 10 stations. Plante laiteuse comme toutes les espèces d'euphorbe, elle affectionne les sols saturés en eau et parfois inon-

dés ainsi que les lisières forestières ombragées; c'est en tous cas dans ces conditions générales qu'on la rencontre dans la Grande Cariçaie.

- le recensement pour 6^{ème} année consécutive des chanteurs de rainettes entre Estavayer et le canal de la Broye, ainsi que l'évaluation pour la 3^{ème} année du succès de reproduction des rainettes dans les mares creusées (cf. sous point 3.3.6 publication du GEG N° 59);
- le suivi avec Econat sur mandat du Service des routes pour la 9^{ème} année consécutive du passage des batraciens sous la RC 402 (résultats publiés, cf. point 3.3.6).

- pour les invertébrés sur

 le suivi de quelques espèces rares et particulières sur la rive sud : l'agrion délicat et le gomphe vulgaire pour les libellules, l'azuré des paluds pour les papillons.

- pour la flore et la végétation sur

- le suivi et la localisation des espèces végétales rares et menacées suivantes :
 l'inula, la baldellie fausse reconcule, la morène, le liparis de Loesel, la renoncule langue, le gnaphale blanc jaunâtre, l'euphorbe des marais, la gentiane pneumonanthe ;
- le suivi d'une centaines de placettes permanentes de roselières lacustres.

3.3.5 Travaux de stagiaires dans le cadre du suivi scientifique

Quatre stagiaires ont été employés par le GEG entre le 16 août 1999 et le 31 juillet 2000, totalisant 62 semaines de travail. Diplômés pour leur grande majorité en biologie, ces stagiaires ont pu participer activement :

 aux relevés de végétation 	2 semaines
- à une étude pédologique de la réserve de Cheyres	21 semaines
- au suivi et recensements des lépidoptères	7 semaines
- au suivi de l'avifaune nicheuse	5 semaines
- au recensement des batraciens	18 semaines
- au tri et à des déterminations d'insectes	9 semaines

3.3.6 Exploitation et valorisation des résultats du suivi scientifique

Tout ou partie des données de suivi scientifique collectées en 1998, en 1999 et 2000 ont été valorisées dans les rapports et publications suivantes :

Avifaune:

Titre	Oiseaux d'eau nicheurs et estivants sur la rive sud du Lac de Neuchâtel Résultats des recensements de 1998 Rapport de gestion N° 56, C. Gremaud, M. Antoniazza, décembre 1999
Titre	Oiseaux d'eau nicheurs et estivants sur la rive sud du Lac de Neuchâtel Résultats des recensements de 1999 Rapport de gestion N° 57, J. D. Jeannerat, M. Antoniazza, décembre 1999



Oiseaux d'eau

Les populations d'oiseaux d'eau diminuent sur le lac de Neuchâtel.

On en a compté 52'000 en novembre 99 et 46'000 en janvier; c'est un bon tiers de moins que la moyenne des cinq hivers précédents.

On remarque cependant que le séjour des oiseaux débute plus tôt sur le lac, dès la fin de l'été. Les nettes rousses par exemple, étaient déjà 6'000 sur la rive sud en octobre. Elles y restent par contre moins longtemps et elles n'étaient déjà plus que 2'000 en janvier et à peine 300 en février.

C'est donc maintenant en automne que le lac de Neuchâtel accueille ses maxima d'oiseaux d'eau (~ 82'000 pour la moyenne 94-99). Ceux-ci exploitent les ressources alimentaires à disposition plus rapidement et quittent le lac plus tôt dans la saison, d'autant plus que la chasse sur le lac ne s'achève qu'à fin janvier et les empêche de s'installer durablement avant dans certains secteurs favorables comme entre Estavayer-le-Lac et Chevroux.

Mais globalement la situation demeure satisfaisante, dans la mesure où ces oiseaux d'eau trouvent les ressources dont ils ont besoin pour la suite de leur hivernage sur d'autres lacs, et que le nombre des hivernants en Suisse demeure élevé et stable. On y a compté 511'000 oiseaux d'eau en novembre et 567'000 en janvier.

Titre	Suivi de quelques espèces d'oiseaux nicheurs et estivants du site marécageux de la Grande Cariçaie Résultats de 1999 Rapport de gestion N° 58, M. Antoniazza, JD. Jeannerat, décembre 1999
Titre	Effectifs d'oiseaux d'eau 1999/2000 dans les réserves d'oiseaux d'eau sulsses d'importance internationale U. Bornrhauser-Sieber, V. Keller. Station ornithologique suisse de Sempach, août 2000
Titre	Déroulement de la reproduction des laridés et des anatidés sur les îles du Fanel neuchâtelois Publication interne pour la section chasse et étude de la faune OFEFP M. Antoniazza, B. Monnier, P. Rapin. Réserve naturelle de Cudrefin, janvier 2000

Batraciens

Titre	Inventaire des amphibiens. Recensements des grèves de la commune de Chabrey. Suivi des populations à Gletterens et Yvonand. Suivi des chanteurs de <i>rainettes</i> entre Estavayer-le-Lac et le Canal de la Broye, printemps 2000 Rapport de gestion N° 59 JD. Jeannerat, août 2000
Titre	Installation de protection des amphibiens de la RC 401 entre Yverdon et Yvonand Rapport Econat Rapport de suivi biologique 2000

Végétation

Titre	Suivi scientifique des roselières lacustres Résultats 1993-1998
	Rapport de gestion N° 37, août 1999
	C. Clerc

Invertébrés: Les résultats bruts des recensements des libellules, non publiés à ce jour, ont été utilisés dans le programme d'Odonata 2000, campagne de réactualisation de l'atlas des libellules de Suisse organisée par le Centre suisse de cartographie de la faune.

3.3.7 Autres études et publications

Les suivis scientifiques du GEG se sont vu renforcer cette année par les travaux de recherches universitaires suivants :

- carte de répartition de la morène et du rumex géant dans la réserve de Cheyres par Lionel Sager diplômant de l'Université de Genève, travail en cours;
- influence de la structure de la végétation sur le succès de reproduction du bruant des roseaux, travail de doctorat de Martin Keiser à l'Université de

Fribourg, travail en cours ;

- gestion des forêts alluviales : suivi biologique des interventions dans la réserve de Cheyres, travail de diplôme de Nicolas Hausel à l'HES de Lullier, novembre 1999;
- effet de la fauche triennale sur le sol, travail de recherche de Ester Szucs de l'Université de Neuchâtel, janvier 2000.

3.4 Echanges scientifiques et techniques

Afin de tenir compte et bénéficier des expériences d'autres gestionnaires, le GEG a rencontré :

- les responsables des réserves naturelles de la Platière (région de Lyon) et de la Ramière (Drôme);
- les gestionnaires d'un centre nature en Bulgarie (Eastern rhopodes) ;
- les scientifiques en charge du suivi de l'entretien par pacage du marais des Bidonnes (GE);
- les auteurs du sentier-nature des Marais rouges dans la tourbière des Pontsde-Martel (NE).

Dans le courant septembre 1999, le GEG a participé à une série d'échange sur le thème de la gestion des écosystèmes humides avec le professeur Schläpfer de l'EPFL (IATE-chaire de gestion des écosystèmes) et le professeur Bormann de I 'Oregon (USA).

Le GEG a également suivi divers colloques sur les réserves naturelles et participé à la rencontre des odonatologues de Suisse et des entomologistes du Rhône. Il a enfin donné les conférences scientifiques suivantes :

- « Management et le monitoring de la Grande Cariçaie » dans le cadre du 3^{ème}
 Cycle romand en sciences biologiques « Wetlands : population dynamics in plants and animals » (6-8 octobre 1999);
- « Utilité d'un SIG pour la gestion et le monitoring de la Grande Cariçaie » dans le cadre du cours de 3^{ème} cycle de l'EPFL sur les systèmes d'information à référence spatiale (22 février 2000);
- « Importance des réserves d'oiseaux d'eaux sur le lac de Neuchâtel pour la nette rousse et d'autres oiseaux hivernants » et « influence du fauchage des marais sur la répartition et la densité des oiseaux nicheurs de la Grande Cariçaie »dans le cadre du colloque interrégional d'ornithologie à Yverdonles-Bains (20-21 novembre 1999).

4. PROTECTION LEGALE ET SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

4.1 Protection légale de la Rive Sud

La révision des projets de réserves de la Rive Sud s'est poursuivie en 1999-2000. Les étapes suivantes ont marqué l'avance de ce dossier :

- mise en consultation en septembre 1999 du projet de décision de classement vaudois des réserves naturelles auprès des communes et des associations d'utilisateurs de la rive et de protection de la nature (Pro Natura, WWF, Nos Oiseaux);
- consultation officielle du projet vaudois auprès des communes et de l'ensemble des associations concernées à fin mai 2000;
- procédure d'information du projet de plan d'affectation cantonal des réserves en août 2000 auprès de la Confédération, des communes et de l'ensemble des associations fribourgeoises concernées.

La Commission de gestion a ainsi pu se prononcer à deux reprises sur ce projet, la première fois le 13 juillet par le biais de son organe exécutif (Décision vaudoise de classement des réserves), la seconde à son nom le 30 août 2000 (Plan cantonal d'affectation).

Dans les deux cas, elle a relevé que le nouveau projet pouvait apporter une amélioration significative à la situation actuelle si son contenu était accepté et si sa mise en œuvre était effective. Elle a toutefois demandé à ce que son organe exécutif soit associé à l'élaboration du plan d'aménagement de détail de la zone de port et de plage à Gletterens. Elle a également fait des propositions pour améliorer la cohérence du projet vaudois. Enfin elle a insisté sur l'information des visiteurs à prévoir à court terme.

4.2 Préavis

Parallèlement au projet des réserves, la Commission de gestion a analysé 8 dossiers.

Elle a rappelé en octobre 1999 à l'inspection des forêts du cinquième arrondissement le préavis négatif qu'elle avait adressé en juin de cette même année sur la construction illégale d'un ponton pour la baignade à la plage de Gletterens. Depuis lors, une convention a été signée entre ce service et la commune qui règle les modalités d'utilisation de la plage et ce jusqu'au réaménagement de la zone portuaire.

Elle a préavisé négativement en mars 2000 le plan directeur communal d'Yvonand qui prévoyait des aménagements publics aux lieux-dits Goncerut et à la Petite Amérique, jugeant que les questions relatives à l'accueil du public dans des zones de protection de la nature devaient être réglées par le règlement de la réserve. Elle a néanmoins rappelé que dans les limites fixées par le règlement de la future réserve, elle acceptait le maintien et l'utilisation de ces plages traditionnelles.

En juin 2000, par le biais de son organe exécutif elle a demandé que la décharge de Chabrey soit suivie et qu'une expertise complémentaire soit réalisée afin de préciser les risques de pollution pour les milieux naturels attenants. Une séance sur le terrain avec le SESA et le bureau mandaté pour l'analyse géotechnique a permis de trouver une solution satisfaisante pour les différentes parties.

En juillet 2000, elle a préavisé favorablement avec réserve et/ou conditions :

- la transformation de l'ancien stand de tir près de la Grande Gouille en centre d'accueil (Société Alphasurf);
- l'organisation en juillet 2001 du camp de scout fribourgeois au lieu-dit Pré de Riva à Gletterens ;
- le plan d'aménagement de détail du Port de Cheyres qui lui avait été soumis au stade d'examen final.

En août 2000, la commission de gestion a étudié deux dossiers en relation directe avec les projets de réserves :

- le déplacement de l'itinéraire cycliste route 5 Mitteland dans la réserve des Grèves de la Motte;
- l'enquête préliminaire du réaménagement de la zone portuaire de Gletterens.

Dans le premier cas, elle a donné un préavis négatif étant admis que l'itinéraire Route 5 Mitteland pouvait être amélioré sans passer par les rives.

Dans le second, sans remettre en question le principe du port, elle a demandé que des études de variantes soient réalisées et que des compléments au cahier des charges du rapport d'impact soient apportés.

4.3 Navigation de plaisance

Une deuxième étape de l'étude navigation de plaisance a débuté en décembre 1999. Elle doit permettre aux cantons concernés (Vaud, Fribourg et Neuchâtel) de disposer d'ici 2001 d'un outil de planification et de gestion au quotidien des ports. Dans l'attente de ces lignes directrices, les cantons ont accepté en 1998 un moratoire de deux ans sur la construction des ports, exception faite de Concise, Cheyres, Estavayer et Serrières, dont les projets étaient déjà à un stade avancé.

Le nouveau mandat attribué par les cantons au bureau Urbaplan est suivi par le même groupe de travail qu'en 1998 . L'étude se propose de développer par le biais de 3 documents sectoriels et d'un document de synthèse les éléments suivants:

- offre et demande en places d'amarrages sur les lacs de Neuchâtel et Morat ;
- impact économique des ports de plaisance;
- les installations portuaires dans l'aménagement du territoire ;
- éléments stratégiques de gestion et de développement des ports.

Le premier document achevé en juillet 2000 conclut sur la nécessité d'une gestion différente des ports. Cet élément devrait être pris en compte dans l'évaluation des projets à venir au même titre que ses impacts économiques et environnementaux.

ARTICLES DE PRESSE



5. INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

5.1. Sous-commission d'information (SCI)

La sous-commission d'information s'est réunie à deux reprises, le 7 décembre 1999 et le 13 juin 2000.

Sa séance de décembre a été consacrée au projet d'exposition Grande Cariçaie à Champ-Pittet et à la demande du centre Pro Natura d'une contribution du GEG à sa réalisation.

En juin, un bilan de l'information réalisée au cours de l'exercice 99/2000 a été tiré et une planification pour l'année à venir établie. La SCI s'est penchée sur le concept d'information qu'il convenait de prévoir entre cantons et Confédération dans la perspective de la nouvelle mise à l'enquête des réserves.

Ces deux séances ont débouché sur la nécessité d'augmenter les ressources financières allouées à l'information. Dans le cadre de l'exercice 1999/2000, une affectation différente des crédits a été validée par la Commission de gestion (transfert interne d'un poste à l'autre).

5.2 Interventions dans les médias

La Grande Cariçaie a fait l'objet d'une attention particulière de la part des médias en 1999/2000. La perspective de la nouvelle mise à l'enquête des réserves et le débat passionné qu'elle avait suscité début 99 a incité les journalistes à traiter de cet objet non seulement dans la presse, mais également dans le cadre d'émissions radiophoniques (RSR, RTN).

La liste des articles relatant la saga de la première mise à l'enquête et les prémices de la seconde serait trop longue, plusieurs dizaines d'articles ayant traité de ce sujet en Suisse allemande et en Suisse romande. Force est toutefois de constater que le ton des propos a notablement changé et s'est modéré au cours de l'année 2000. Une information plus neutre et objective a fait place à la polémique de 1999. Un élément marquant de cette année a été l'émission de la TSR cet été sur la Grande Cariçaie dans le cadre de la série « Planète en danger ».

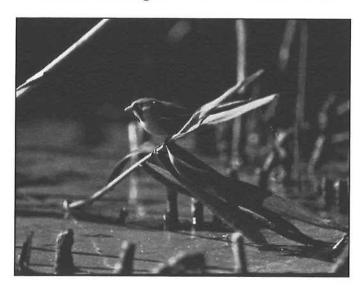
L'information sur la Grande Cariçaie et les enjeux de sa protection ne se sont pas limités à la presse grand public. Des articles y relatifs sont également parus dans les journaux de l'Etat tel le bulletin d'information du Département de la sécurité et de l'environnement.

Le changement de direction à la tête du GEG a également été l'occasion pour la presse d'adresser un hommage au responsable sortant, Maurice Rollier et la bienvenue à son successeur, Catherine Strehler Perrin. Dans le cadre de ses activités courantes de gestion et de suivi scientifique, le GEG a fait paraître des communiqués de presse sur les recensements hivernaux d'oiseaux et ceux de batraciens. Il a répondu à la presse sur les effets de l'ouragan Lothar, les raisons de l'invasion des pinsons du nord, les pertes massives de jeunes hirondelles enregistrées ce début d'année. Enfin il a organisé une conférence de presse sur l'essai de pacage conduit à Gletterens.

La Grande Cariçaie sur Internet : www.grande-caricaie.ch

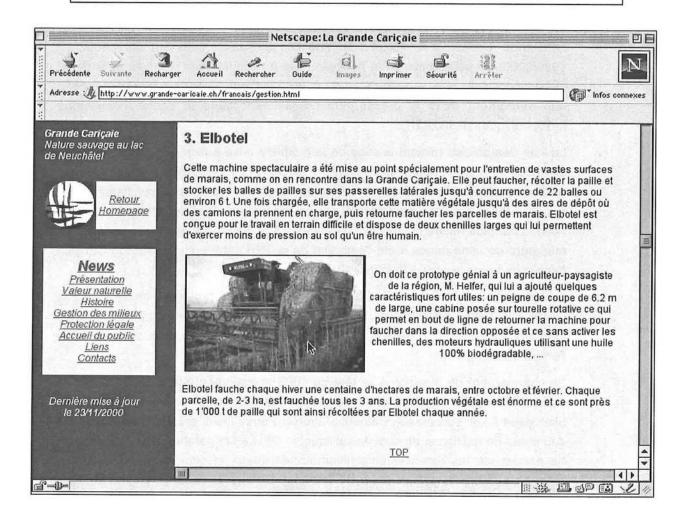
La Grande Cariçaie

Nature sauvage au lac de Neuchâtel



Bienvenue

Willkommen



5.3 Accueil et information du public

5.3.1 Sentiers-nature

Le sentier nature de Châbles en cours de réaménagement offre depuis cet été une information réactualisée. Au total près de 12 nouvelles plaques auront été créées pour ce site. Son inauguration officielle est prévue pour le printemps 2001.

5.3.2 La Grande Cariçaie sur Internet

Depuis février 2000, des informations sur la Grande Cariçaie sont disponibles sur internet. Le site www.grande-caricaie.ch développé en collaboration avec l'école d'ingénieurs du nord vaudois est actuellement entièrement géré par le GEG qui en assure la mise à jour et les développements. A mi-août près de 1'500 visiteurs étaient venus consulter ce site. Une version allemande devrait voir le jour dans le courant 2001.

5.3.3 Exposition

Une exposition permanente intitulée « Cariçaie-moi » a été montée par Pro Natura en avril 2000 au château de Champ-Pittet. Elle restera jusqu'en 2002. Le GEG a collaboré à cette exposition par la mise à disposition d'une version adaptée de son site internet <u>www.grande-cariçaie.ch</u>, la fourniture de données historiques et scientifiques, la réalisation d'un questionnaire et la relecture des panneaux.

5.3.4 Publications

Trois numéros du journal des Grèves ont été produits et distribués au cours de l'année 2000:

N° 44	La végétation, trame du paysage	février 2000
N° 45	Chronique 1999	avril 2000
N° 46	Les pionnières hirsutes	iuillet 2000

Un questionnaire a été joint à l'envoi de la Chronique. Destiné à préciser l'attente des lecteurs en matière d'information, il a confirmé l'importance de la sensibilisation du public à la valeur et à l'importance de la conservation de la Grande Cariçaie. Plusieurs créneaux d'informations sont souhaités pour étoffer l'offre actuelle (articles de presse, émissions radio, site internet, sentiers nature, dépliants, excursions,...).

5.3.5 Excursions et conférences

Le GEG a guidé plusieurs excursions sur les rives pour les étudiants :

- de l'école d'ingénieurs de Genève (filière gestion de la nature);
- des universités de Lausanne (biologie) et de Fribourg;
- de l'EPFL (Génie rural et génie de l'environnement) ;
- et de l'ETHZ (étudiants en architecture intéressés au lien entre le milieu bâti et les zones naturelles).

Afin de faire connaître aux visiteurs et habitants de la Rive la diversité animale et

A la découverte de la Grande Cariçaie Programme été 2000



Soirées baguement d'hirondelles à Yvonand : vendredi 28 juillet, jeudi 3 août et jeudi 10 août

- . Rendez-vous à 19 heures à la Gare d'Yvonand
- . Costume de bain et sandalettes nécessaires pour aller aux filets, lampe de poche
- . Nombre de participants : 20 au max. (pour vous inscrire, voir ci-dessous)



Soirée chauves-souris de la Grande Gouille à Estavayer-le-lac : lundi 7 août

- . Rendez-vous devant l'entrée du camping d'Estavayer-le-lac à 20 heures 45
- . Se munir d'une lampe de poche
- . Nombre de participants : 20 au max. (pour vous inscrire, voir ci-dessous)



A la rencontre des oiseaux du Chablais de Cudrefin : mardi 8 août

- . Rendez-vous au parking extérieur du camping de Cudrefin à 8 heures
- . ballade sur le môle ouest du canal de la Broye, se munir de jumelles
- . Nombre de participants : 20 au max. (pour vous inscrire, voir ci-dessous)



A la découverte des libellules à Gletterens :

lundi 14 août

- . Rendez-vous à Gletterens devant les huttes néolithiques à 14 heures
- . Se munir de bottes
- . Nombre de participants : 15 au max. (pour vous inscrire, voir ci-dessous)



Excursions botaniques à Font et Gletterens : mercredi 16 août

- . Rendez-vous à 10 heures à l'Auberge de Font pour une excursion (~ 6 km) Font-Cheyres-Châbles-Font d'une journée
- . Souliers de marche, excursion réservée aux bons marcheurs (prendre pique-nique)
- . Nombre de participants : 20 au max. (pour vous inscrire, voir ci-dessous)

jeudi 17 août

- . Rendez-vous à 10 heures au **Café du Cygne à Gletterens** (~ 4 km) pour une excursion Gletterens-Portalban-Gletterens d'une journée (prendre pique-
- . Souliers de marche, excursion tout public

Excursions gratuites, annulées en cas de mauvais temps.

Renseignements et inscriptions auprès du :

Groupe d'étude et de gestion de la Grande Cariçaie www.grande-caricaie.ch

Tél.: 024/425.18.88 Fax: 024/425.22.72 végétale de la Grande Cariçaie, le GEG a organisé durant l'été 2000 un programme d'excursions sur le thème : « à la découverte de la flore et de la faune de la Grande Cariçaie ». Cette expérience sera reconduite l'année prochaine et pour partie adaptée au public germanophone, fréquent en été.

Diverses conférences d'information sur la Grande Cariciale ont été données comme celle du 10 mai à l'intention du personnel responsable du matériel roulant CFF.

Enfin les contacts ont été renforcés au cours de cette année avec les autorités communales de la Rive. Contacts qui ont été l'occasion d'une part de présenter la multivision développée en 2000, la Grande Cariçaie, « pays d'eau et de roseau », d'autre part de réfléchir avec les communes sur une promotion touristique de la Rive respectueuse de l'environnement.

5.3.6 Le projet Nature, Culture, Tourisme

Ce projet débuté en 1998 s'inscrit dans la volonté actuelle d'intégrer les trois dimensions indissociables du développement durable : l'économie, le social et l'environnement. Il se veut un outil pour renforcer la notion d'identité régionale et promouvoir un tourisme doux qui préserve et mette en valeur le patrimoine naturel et culturel de la région. Il répond à une attente et se veut l'exemple vivant que nature, culture et tourisme sont possibles au sein et en périphérie des réserves naturelles.

Nature, Culture & Tourisme poursuit deux objectifs :

- intégrer et développer sur l'ossature formée par les axes piétons et cyclistes de la Rive Sud des offres complémentaires des secteurs tourisme, nature et culture;
- informer la population et les communes du périmètre, susciter des projets complétant l'offre existante et mettant en pratique les principes d'un développement durable de la rive.

La plate-forme de travail initiale s'est légèrement modifiée suite au retrait d'Expo 02. Elle réunit actuellement des représentants des milieux écologiques, économiques, touristiques et culturels des cantons de Vaud et de Fribourg, ainsi que des associations régionales de la Rive Sud du lac de Neuchâtel. Une liste des participants est présentée en annexe.

Le projet a donné lieu à une première publication conjointe avec l'Expo 02 en janvier 2000 (Concept « Nature, culture, tourisme — 3 lacs, rapport final, Metron, 2000). Depuis lors, suite au retrait de l'Expo, le concept du projet a été réévalué et son programme précisé. Une demande Regio Plus pour un soutien financier sur une durée totale de 5 ans est en cours d'élaboration.

5.4 Collaboration à d'autres projets d'information

Le GEG a poursuivi sa collaboration avec le centre d'information Nature de la Sauge en participant:

- à la définition des mesures d'accueil du public au Chablais de Cudrefin,
- à la planification des aménagements extérieurs et intérieurs de ce centre.

Le GEG a par ailleurs apporté son soutien financier au concours pour apprentis, dessinateurs et architectes sur la création d'une tour d'observation à Gletterens.

5.5 Relations publiques

La reconnaissance de l'importance nationale et internationale de la Rive sud (site Ramsar, réserve biogénétique de l'Europe) incite de nombreuses personnalités à visiter la Grande Cariçaie. Entre août 1999 et août 2000, les représentants ou personnalités suivantes se sont rendues sur la Rive sud :

- les Conseillers d'Etat responsables de la chasse en Suisse (excursion organisée par M. le Conseiller d'Etat P. Corminboeuf);
- Mme Stella Satalic du ministère de l'environnement de Croatie intéressée par les mesures réglementaires mises en place dans un objet Ramsar, leur contrôle sur le terrain et leur acceptation par la population.

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

Les comptes de l'exercice 1999-2000 bouclent avec un total de dépenses et de recettes ordinaires de Fr. 1'455'973.55. La clé de répartition financière utilisée au cours de l'exercice 1998-1999, suite au retrait de la Fondation WWF-Suisse, a été validée rétroactivement. Elle a été réutilisée telle quelle pour l'exercice 1999-2000 et le sera également pour l'exercice suivant, ce jusqu'en 2002.

A la demande de la Confédération, l'exercice 2000-2001 se calera sur l'année civile. Pour ce faire, sa durée sera exceptionnellement de 18 mois (juillet 2000 à décembre 2001).

Le GEG a son siège depuis maintenant près de deux ans à la Maison de la Grande Cariçaie à Champ-Pittet. Il tient ici à remercler Pro Natura pour le loyer préférentiel que cette association facture aux gestionnaires de la Grande Cariçaie.

ANNEXE

Composition de la Commission de gestion et de son organe exécutif (GEG)

Commission de gestion

M.	B.	Pochon	président (canton de Fribourg),
M.	JL.	Baechler	(canton de Fribourg)
Mme	C.	Costa	(Pro Natura)
M.	Ph.	Gmūr	(canton de Vaud)
Mme	C.	Gonet	(Confédération, OFEFP)
M.	P.	Hunkeler	(Pro Natura)
M.	R.P.	Lebeau	(Confédération, OFEFP)
M.	D.	Meyer	(Confédération)
M.	J.	Michaud	(canton de Fribourg)
M.	C.	Roulin	(canton de Vaud)
M.	D.	von Siebenthal	(canton de Vaud)
M.	F.	Turrian	(WWF-Suisse)

Organe exécutif (GEG)

Mme.	C.	Strehler Perrin	cheffe de projet
M.	M.	Antoniazza	collaborateur scientifique
M.	F.	Bolle	collaborateur technique
Mme	L.	Brunner	secrétaire
M.	P.	Curdy	collaborateur technique
M.	C.	Clerc	collaborateur scientifique
M.	A.	Gander	collaborateur scientifique
M.	C.	Le Nédic	collaborateur scientifique



Composition des sous-commissions

Sous-commission scientifique

M. D. Meyer

président

M. A. Buttler

M. P. Corboud

Mme C. Guenat

M. P. Hainard

M. J.-B. Lachavanne

M. P. Liechti

M. J.-F. Matter

M. J.-L. Moret

M. C. Neet

M. P. Vogel

M. O. Wildi

Mme S. Zumbach

Sous-commission forestière

M. J.-F. Matter

président

M. M. Antoniazza

M. P. Cherbuin

M. N. Kuhn

M. J. Michaud

M. C. Le Nédic

M. V. Pleines

Mme B. Remund

M. C. Roulier (invité)

Sous-commission information

M. D. von Siebenthal

président

M. J.-L. Baechler

Mme C. Gonet

M. P. Hunkeler

M. F. Turrian

Participation aux plates-formes de travail

Navigation de plaisance

M.	D.	von Siebenthal	Président
M.	Ph.	Bonzon	Chef de la Brigade du lac, VD
M.	M.	Cosendai	Service des eaux, sols et assainissement, VD
Mme	C.	Meyer	Juriste, Direction des travaux publics, FR
M.	E.	Gountanis	Office des constructions et de l'aménagement
			du territoire, FR
M.	P.	Lorson	Service des eaux et endiguements, FR
M.	P. A.	Gurzeler	Chef de la section navigation, FR
М	P. A.	Reymond	Chef du bureau de l'économie des eaux, NE
M.	F.	Beljean	Chef du service cantonal des automobiles et
			de la navigation, NE
M.	В.	Woeffray	Aménagiste cantonal, NE
Mme	E.	Alena	Service de l'aménagement du territoire, NE
Mme	C.	Strehler Perrin	GEG

Nature, Culture, tourisme

M.	Ph.	Gmür	Président, conservation de la nature, VD
Mme	C.	May Castella	Service des bâtiments, section monuments historiques, VD
Mme	V.	Martou	Service de l'économie et du tourisme, VD
M.	M.	Achermann	Protection de la nature, FR
M.	S.	Menoud	Service archéologique, FR
M.	R.	Chardonnens	Promotion économique, FR
Mme	C.	Strehler Perrin	GEG
M.	Ch.	Le Nédic	GEG
M.	M.	Antoniazza	GEG
M.	M.	Valloton	ОТТҮ
M.	D.	Märki	ATB
Mme	C.	Leu	ADNV